

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue le 3 août 2020, à 20 h, au gymnase Ste-Famille, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) à cet appel conférence :

Mesdames les conseillères:	Sylvie DeBlois Lucie Michaud
Messieurs les conseillers:	Yves Lévesque Bruno Simard Richard Therrien
Absent :	Marc-Antoine Turcotte

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Résolution autorisant les travaux Route du Mitan.
7. Résolution achat de butoirs de stationnement.
8. Résolution achat de filets protecteurs.
9. Divers.
  - 9.1 Résolution réparation borne fontaine.
10. Rapport des élus sur les divers comités.
11. Période de questions.
12. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

20-86

**Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.**

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2020.**

20-87

**Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020.**

### 3. SUITE DE CES SÉANCES.

### 4. CORRESPONDANCE.

### 5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

20-88

**Sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** d'autoriser le paiement des factures du mois de juillet totalisant 71 094.38 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 7 949.63 \$, et que le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

### 6. RÉOLUTION AUTORISANT LES TRAVAUX ROUTE DU MITAN.

Remis à une séance ultérieure

### 7. RÉOLUTION ACHAT DE BUTOIRS DE STATIONNEMENT.

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a pris connaissance de deux soumissions concernant l'acquisition de butoirs pour le stationnement adjacent à la patinoire.

20-89

**EN CONSÉQUENCE, Sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Sylvie DeBlois, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères)** d'accorder le contrat à Pavé Concept au montant de 2 383.89\$ (incluant les taxes). Le montant des travaux sera assumé par le FDT (Fonds de Développement des Territoires).

### 8. RESOLUTION ACHAT DE FILETS PROTECTEURS.

ATTENDU QUE le conseil municipal désire procéder à l'installation de filets protecteurs pour la patinoire.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'offre de Distribution Sports Loisirs.

20-90

**EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Lucie Michaud, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères),** d'accepter la soumission de Distributions Sports Loisirs au montant de 2 646.26 \$ (incluant les taxes). Le montant des travaux sera assumé par le FDT (Fonds de Développement des Territoires).

### 9.DIVERS.

#### 9.1 RÉOLUTION RÉPARATION BORNE FONTAINE.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'offre du Spécialiste d'Ouillage D.R. afin de procéder à la réparation de la borne fontaine.

20-91

**EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Richard Therrien, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères),** d'accorder le contrat au montant de 2 800 \$ plus taxes applicables.

**10. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.**

**11. PERIODE DE QUESTIONS.**

**12. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.**

20-92

**Sur une proposition de Richard Therrien, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la séance soit levée à 20 h 50 .**

---

Sylvie Beaulieu g.m.a.  
Directrice générale Secrétaire-trésorière

---

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*